

## FIN DES TRAVAUX SUR LA CANALISATION DE TRANSPORT DE PETROLE A VAUX-LE-PENIL (SEINE-ET-MARNE)



Suite à l'incident survenu en mars dernier, à Vaux-le-Pénil, sur la canalisation (ou pipeline) dite « 8'' EPHS-GPS » de notre réseau de conduites pétrolières, nous sommes parvenus à rétablir une situation normale, comme nous nous y étions engagés, avant la fin de l'année 2020.

### Le chemin et les berges seront réouverts au public d'ici la fin de l'année

Avec l'autorisation des services d'Etat, **nous avons dépollué et réhabilité les zones impactées**. Ces travaux se sont terminés le 16 octobre 2020 et la quasi-totalité des volumes d'hydrocarbures « perdus » lors de l'incident a été récupérée. Le **suivi des eaux souterraines** nous permet de surveiller toute éventuelle trace résiduelle : les premiers tests réalisés sont concluants. Les terres excavées ont été traitées et valorisées dans le centre de traitement spécialisé Biogénie. Nous avons remplacé ces volumes par des remblais appropriés pour **remettre le site dans son état initial**. Les berges du ru ont également été stabilisées et réhabilitées. Il reste à remettre en état le chemin d'accès par l'ajout d'empierrement. La période pluvieuse n'a pas permis l'exécution de ces travaux comme cela avait été planifié. **L'accès au chemin et aux berges sera réouvert au public d'ici la fin de l'année.**

### Détermination et analyse des causes exactes de l'incident

Le tronçon incriminé a été expertisé par un organisme indépendant tiers, l'Institut de Soudure. Le rapport qui nous a été adressé, en début d'été, indique **une corrosion interne et un percement isolé** dont l'origine peut être, soit :

- une inclusion qui date de la fabrication du tube,
- une corrosion interne en phase aqueuse en point bas,
- une corrosion bactérienne.

La première cause est impossible à prouver puisque la partie de métal incriminée n'existe plus. Pour identifier la deuxième cause, les analyses d'eaux de tous nos champs pétroliers montrent qu'elles ne sont pas corrosives. Pour ce qui est de la troisième cause, les tests que nous avons menés ne montrent pas de phénomène bactériologique.

Nous sommes face à une **situation isolée**. Nous allons donc **renforcer notre entretien préventif de cette ligne** en :

- injectant un inhibiteur de corrosion en continu,
- injectant un biocide de manière périodique,
- continuant à faire passer un racleur instrumenté par an, tout en alternant les technologies et en utilisant les meilleurs techniques disponibles.

Le dernier racleur réalisé ne démontrait pas de phénomène de corrosion interne naissant ou généralisé : ceci assoit une fois de plus le fait que le **percement était isolé et que la probabilité que cela se reproduise est très faible**.

Ces éléments sont en cours d'étude par l'Administration.

### Inspections supplémentaires sur l'état de la canalisation

Afin de disposer d'un état des lieux complet avant son redémarrage, nous avons réalisé en fin juillet un contrôle de toute la longueur de la canalisation (24 km). Nous disposerons du **rapport final d'ici la fin de l'année en cours**. Nous avons reçu un rapport intermédiaire qui montre qu'il n'y a rien d'alarmant sur le pipeline. Par sécurité, nous contrôlerons un ou des point(s) spécifique(s) pour corrélérer les mesures internes avec une mesure externe. Nous nous assurerons ainsi, sous contrôle de l'Administration, de l'intégrité du pipeline.

### Reste à réaliser

- 4<sup>ème</sup> trimestre 2020
  - rapport d'inspection de la canalisation,
  - maintien du suivi des eaux souterraines post-travaux.
- Début 2021
  - redémarrage de la canalisation (selon autorisations Préfectorales),
  - réunion d'information (selon les conditions sanitaires).

Nous nous sommes attachés à ce que l'ensemble des personnes qui intervenaient pour Vermilion disposent des **meilleures conditions de sécurité et de santé** pour le faire, dans le strict respect des dispositions gouvernementales. Grâce à leur engagement, leur professionnalisme et leur adaptabilité, nous y sommes parvenus avec succès, dans un contexte compliqué dû à la Covid-19. Nous leurs en sommes très reconnaissants.

Nous avons agi **en concertation** avec la Préfecture de Seine-et-Marne, les autorités de contrôle, la Police de l'Eau, les pompiers, les services municipaux de Vaux-le-Pénil et les associations. Nous leur adressons tous nos remerciements pour leur investissement à nos côtés.

Vermilion rappelle qu'elle veille au quotidien à mener ses activités de façon à ne pas compromettre la santé et la sécurité du public, de ses prestataires et salariés, et à préserver la qualité de l'environnement.

**Contact :**

Christelle Dupouy

06 87 60 24 08

[cdupouy@vermilionenergy.com](mailto:cdupouy@vermilionenergy.com)

[www.vermilionenergy.fr](http://www.vermilionenergy.fr)